

Documents nécessaires à l'inscription

- **Fiche d'inscription du club** remplie et signée
- **Formulaire de demande de licence FFVB** rempli et signé

Certificat médical		
Nouveau licencié	Renouvellement	
OBLIGATOIRE (datant de moins d'1 an)	> 3 ans Surclassement	< 3 ans
	OBLIGATOIRE	Questionnaire santé

- **Chèque de la cotisation annuelle** (possibilité de faire 3 chèques)
- **Chèque de caution de 75 €** pour le prêt de l'équipement sportif (il sera encaissé le 30/06/23 en cas de non restitution de l'équipement) (sauf pour les équipes jeunes : M11-M13-M15)
- **Assurance** : la garantie responsabilité civile obligatoire est incluse dans le prix de la cotisation. Il vous est possible de souscrire une assurance complémentaire.

Nouveaux adhérents et mutés :

- 1 photo récente (nom/prénom au dos)
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Pour les étrangers : photocopie du permis de séjour

Mutation :

- Le club prend en charge 50% du montant de la mutation

Renseignements et inscriptions :

Permanences les lundis et vendredis soirs de 18h30 à 20h00
au gymnase des Aiguinards
à partir du lundi 12 Septembre jusqu'aux vacances de La Toussaint

TARIFS Adhésions

*Nous acceptons le pack loisirs, chéquier jeune, les coupons sport ANCV et la carte Pass Région (joindre photocopie)
Réduction de 10% à partir du 2^{ème} licencié par famille*

LICENCE COMPETITION		
CATEGORIES		2022-2023
Sénior	2001 et avant	180 €
Etudiant		165 €
M21 (junior/espoir)	2002 – 2003 – 2004	160 €
M18 (cadet)	2005 – 2006 – 2007	160 €
M15 (minime) ↑	2008 et 2009	170 €
M13 (benjamin) ↑	2010 et 2011	160 €
M11 (poussin) ↑	2012 – 2013 – 2014	155 €

LICENCE LOISIRS SENIOR		
Sénior		90 €

LICENCE BEACH-VOLLEY		
20 € (si licencié au club)		35 € (si non licencié)



ESMT
Volley-Ball

ESMT Volley-ball – saison 2022-2023

http://www.esmt-volley.fr – Courriel : secretariat@esmt-volley.fr

Documents nécessaires à l'inscription

- **Fiche d'inscription du club** remplie et signée
- **Formulaire de demande de licence FFVB** rempli et signé

Certificat médical		
Nouveau licencié	Renouvellement	
OBLIGATOIRE (datant de moins d'1 an)	> 3 ans Surclassement	< 3 ans
	OBLIGATOIRE	Questionnaire santé

- **Chèque de la cotisation annuelle** (possibilité de faire 3 chèques)
- **Chèque de caution de 75 €** pour le prêt de l'équipement sportif (il sera encaissé le 30/06/23 en cas de non restitution de l'équipement) (sauf pour les équipes jeunes : M11-M13-M15)
- **Assurance** : la garantie responsabilité civile obligatoire est incluse dans le prix de la cotisation. Il vous est possible de souscrire une assurance complémentaire.

Nouveaux adhérents et mutés :

- 1 photo récente (nom/prénom au dos)
- Photocopie d'une pièce d'identité
- Pour les étrangers : photocopie du permis de séjour

Mutation :

- Le club prend en charge 50% du montant de la mutation

Renseignements et inscriptions :

Permanences les lundis et vendredis soirs de 18h30 à 20h00
au gymnase des Aiguinards
à partir du lundi 12 Septembre jusqu'aux vacances de La Toussaint

TARIFS Adhésions

*Nous acceptons le pack loisirs, chéquier jeune, les coupons sport ANCV et la carte Pass Région (joindre photocopie)
Réduction de 10% à partir du 2^{ème} licencié par famille*

LICENCE COMPETITION		
CATEGORIES		2022-2023
Sénior	2001 et avant	180 €
Etudiant		165 €
M21 (junior/espoir)	2002 – 2003 – 2004	160 €
M18 (cadet)	2005 – 2006 – 2007	160 €
M15 (minime) ↑	2008 et 2009	170 €
M13 (benjamin) ↑	2010 et 2011	160 €
M11 (poussin) ↑	2012 – 2013 – 2014	155 €

LICENCE LOISIRS SENIOR		
Sénior		90 €

LICENCE BEACH-VOLLEY		
20 € (si licencié au club)		35 € (si non licencié)